

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze, le 9 juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire.

**MEMBRES PRESENTS A LA SÉANCE :**

Jérôme MOROGE, Maryse MICHAUD, Wilfrid COUPE, Nora BELATTAR, Sandrine COMTE, , Roger MAJDALANI (1), Marguerite LENOBLE, Jorge VELSO MACHADO, Jocelyne CLAUZIER, Marcel GOLBERY, Yann BIDON, Marjorie CHAIZE, Mostefa BENAOUA, Jacques ROS, Marie-Noëlle DUFOUR, Max SEBASTIEN, Myriam SIMON, Dominique LARGE, Lionel RUFIN, Eliane CHAPON, Yann-Yves DU REPAIRE, Marysa DOMINGUEZ, Daniel DELEAZ, David CHIZAT, Geneviève CARECCHIO, Jean-Claude DUFOUR, Nathalie MURCIA.

**ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION :**

Patrice LANGIN a donné pouvoir à Mme Michaud  
Mme Anne DEMOND a donné pouvoir à Mme LARGE  
M. Gino ROMANO a donné pouvoir à M. COUPE  
Mme Marie-Thérèse COULLET a donné pouvoir à Mme CARECCHIO  
Bernard JAVAZZO a donné pouvoir à Mme MURCIA

**ABSENTE**

Marie-Claire CASTERAN

*(1) Arrivée à 19 h 00 a donné pouvoir à Mme LENOBLE*

\*\*\*\*\*

**1) APPEL NOMINAL**

**2) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Madame Geneviève CARECCHIO est désignée secrétaire de séance.

**3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 MAI 2015**

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 mai 2015.

Le Conseil Municipal à l'**unanimité** approuve le procès-verbal de la séance du 5 mai 2015

**COMPTE RENDU AFFICHE DU 12 JUIN AU 12 JUILLET 2015**

## ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR :

### ACTES DE GESTION

#### Compte-rendu au Conseil Municipal des Actes de gestion

**Rapporteur : Mr MOROGE**

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

### DIRECTION DES RESSOURCES

#### 1-Décision modificative de crédits n° 1

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à la **majorité des membres présents, 7 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche laïque et républicaine »

**DECIDE** d'effectuer les modifications, virements de crédits et inscriptions nouvelles, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2015.

#### 2- Remise de dette

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à l'**unanimité des membres présents**,

**DECIDE** de prendre en charge les travaux effectués par Monsieur et Madame Testouri pour le remplacement de deux fenêtres de l'appartement loué auprès de la commune au 5 rue de la république, pour un montant de 1 498,10 €,

**DECIDE** de procéder à une diminution de la dette de loyer en annulant les titres 1069, 1131 et 1431 émis en 2014 par émission d'un mandat sur le compte 673 « titres annulés sur exercices antérieurs » d'un montant de 1 449,99 €, et en réduisant le titre 87 émis en 2015 pour 48.11 €,

**DIT** que les éventuels travaux à la charge du propriétaire qui seraient nécessaires seront pris en charge directement par la Ville, et que le solde de la dette devra être réglé auprès de la Trésorerie Principale d'Oullins,

**DIT** que les crédits sont prévus sur le budget 2015 de la ville, chapitre 67.

### **3- Impact de l'absentéisme sur le régime indemnitaire**

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de maintenir, dans son intégralité, le régime indemnitaire des agents en cas d'indisponibilité physique, et ce dès le premier jour d'absence.

**DIT** que cette délibération s'appliquera dès le mois de juin, sur les paies de ce même mois.

**DIT** que cette décision sera transmise à la trésorerie d'Oullins.

### **4- Modalités d'exercice du pouvoir de police spéciale des immeubles menaçant ruine, de la sécurité des équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation et de la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public à usage partiel ou total d'hébergement sur le territoire de la métropole à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

**Rapporteur : M. MOROGE**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 4 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et 3 abstentions et du groupe « Divers gauche laïque et républicaine »

**APPROUVE** le principe d'instruction, de préparation, de suivi d'exécution des actées et arrêtés de police spéciale des immeubles menaçant ruine, de la sécurité des équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation et de la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public à usage partiel ou total d'hébergement, par le service de police de Pierre-Bénite pour le compte de la Métropole de Lyon, sur le territoire de la commune, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**APPROUVE** la convention relative aux modalités d'exercice de ladite police spéciale.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Métropole de Lyon.

## **DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE**

### **5- Tarifs 2015-2016 des activités culturelles**

**Rapporteur : Mme LENOBLE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** que l'abonnement à l'accès internet au sein de l'espace multimédia est fixé à 5€ par an.

**DECIDE** que le tarif réduit de l'école de musique s'appliquera également aux personnes en situation de handicap

**DIT** que ces tarifs sont applicables du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016.

## DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE

### 6- Tarifs 2015-2016

#### Rapporteur : Mme BELATTAR

Le Conseil Municipal à la **majorité des membres présents, 7 contres** du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche laïque et républicaine »

**DECIDE** des nouveaux tarifs conformément aux tableaux qui suivent:

**DIT** que l'ensemble des tarifs qui suivent est applicable du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016 ; sauf les tarifs des repas du foyer A. Croizat, du portage à domicile et des enseignants applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016.

## POLE AMENAGEMENT

### 7- Adhésion au plan climat partenarial de la Métropole

#### Rapporteur : Mme CLAUZIER

Le Conseil Municipal à la **majorité des membres présents, 3 contres** du groupe « Divers gauche laïque et républicaine » et **une abstention** Monsieur DELEAZ du groupe « Pierre-Bé demain »

**APPROUVE** l'adhésion de la commune de Pierre-Bénite au plan climat partenarial de la Métropole.

**Le Maire lève la séance à 20 h 00**